

N° 2023-02-06/01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2023**

Objet : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>31-01-2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, Le six février à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>31-01-2023</p>	<p>Présents :</p> <p>M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, Mme Pierrette MAZERY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI, Mme Frédérique SARRAU, Mme Elisabeth VERLY, M. Stéphane TOUVET, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Mme Annie SAINCILY, M. Dejan STANKOVIC, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Véronique HUYNH, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, M. Christian GASQ, Mme Catherine LE DANTEC, M. Frank MARQUET, Mme Odile GENOVA, Mme Lorraine WEISS, M. Rémy JOURDAN.</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS</p> <p>EN EXERCICE : 28</p> <p>PRESENTS : 25</p> <p>VOTANTS : 24</p>	<p>Excusés représentés :</p> <p>Monsieur Jean-Paul BIZEAU donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY Monsieur Bruno GUILLON donne pouvoir à Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI Madame Françoise GAULIER donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>14-02-2023</p>	<p>Absents :</p>

Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20230214-2023-02-06-01-DE
Date de télétransmission : 15/02/2023
Date de réception préfecture : 15/02/2023

2023-02-06/01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité des votants,
Mme Véronique HUYNH, Mme Pierrette MAZERY, Mme Frédérique SARRAU, M. Frank MARQUET, s'abstenant**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2022,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le : 15/02/2023
Rendu exécutoire le : 15/02/2023

Le Secrétaire de séance

Mme Elisabeth BERNIER-MORELLI



Buc, le 13 février 2023

Le Maire
Stéphane GRASSET

Grasset

Accusé de réception en préfecture
078-217801174-20230214-2023-02-06-01-DE
Date de télétransmission : 15/02/2023
Date de réception préfecture : 15/02/2023

Acte à classer

2023-02-06-01

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-15T15-04-12.00 (MI243202174)

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20230214-2023-02-06-01-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Procès verbal de la séance du conseil municipal du
12 décembre 2022

Date de décision : 14/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblees

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [2023-02-06-01 Approbation PV seance du conseil du 12-12-2022.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Annexe A PV CM 12-12-2023.PDF](#) Type PJ : 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/02/23 à 15:16

Par [BORDIER Frederic](#)

Demande de signature

Date 14/02/23 à 15:16

Par [BORDIER Frederic](#)

Signé

Date 15/02/23 à 15:04

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 15/02/23 à 15:04

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 15/02/23 à 15:09

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: mercredi 15 février 2023 15:10
À: dgs-fast; drh-fast; Service Commande Publique
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2023-02-06-01

' : . Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2023-02-06-01, télétransmis par Stéphane GRASSET.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20230214-2023-02-06-01-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 2023-02-06-01

Objet : Procès verbal de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2022

Date de décision : 14/02/2023

Date de transmission : 15/02/2023

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique / 5.2. Fonctionnement des assembles

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>